

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Substitut du Procureur en appel, P-4

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES :	3 août 2021
DATE DE PUBLICATION :	5 juillet 2021
UNITÉ ADMINISTRATIVE :	Bureau du Procureur
LIEU D'AFFECTATION :	La Haye
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT :	21-LEG-RMT-158803-R-THE HAGUE

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau du Procureur de la division de La Haye, sous la supervision du premier substitut du Procureur en appel.

***Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.**

Responsabilités

Sous la direction du premier substitut du Procureur en appel, le titulaire du poste s'acquittera des tâches suivantes :

- Il coordonne la position de l'Accusation dans le cadre des recours entendus par la Chambre d'appel du Mécanisme. Il est ainsi amené à traiter un large éventail de questions juridiques multidisciplinaires et complexes, comprenant des questions de fond et de procédure en droit pénal international et en droit pénal interne ainsi que, dans une moindre mesure, des questions ayant trait au droit international humanitaire (droit international public).
- Il examine les jugements et ordonnances rendus par les Chambres de première instance et formule des avis sur les moyens d'appel. Présent à tous les stades de la procédure, il coordonne les travaux d'une équipe d'assistants juridiques afin de veiller au respect des délais impartis pour le dépôt des écritures et au respect des ordonnances et directives émises par la Chambre d'appel. Il effectue ou supervise des analyses approfondies de la législation et de la jurisprudence ainsi que des recherches juridiques en la matière, sur le plan international ou interne.
- Il examine les dossiers de première instance et, s'il y a lieu, prépare des mémoires d'appel, des requêtes, des réponses et des mémorandums sur des points de droit ou de fait, ou en supervise la préparation et la rédaction.
- Il assiste avec le premier substitut du Procureur aux audiences de la Chambre d'appel et y comparait en qualité de coconseil.
- Il assiste le premier substitut du Procureur en appel dans la préparation et la présentation des exposés devant la Chambre d'appel.
- Il coordonne les travaux des équipes regroupant d'autres juristes, des enquêteurs et des analystes chargées de préparer des mémoires d'appel, des requêtes aux fins d'admission d'éléments de preuve et d'autres requêtes destinées à la Chambre d'appel.

Compétences

Professionnalisme — Le titulaire du poste a une expérience au sein des tribunaux pénaux internationaux ou une expérience des affaires pénales complexes acquise dans le cadre de procédures nationales en appel nécessitant la rédaction d'un grand nombre de documents juridiques (Haute Cour, Cour de Cassation, Cour suprême, Cour d'appel, Cour constitutionnelle). Il possède une connaissance du droit pénal procédural et matériel au niveau international et une expérience de l'application des connaissances en droit à de multiples questions juridiques complexes. Il possède une excellente aptitude à rédiger des textes juridiques et il est capable de travailler sous pression pour préparer des mémoires et des avis juridiques à bref délai. Il a une expérience de la mise en forme de documents juridiques préparés par d'autres personnes. Il possède un sens éprouvé de la planification et de l'organisation et il est en mesure de coordonner le travail d'une équipe. Il est doté d'un excellent esprit d'analyse et il est capable de mener des recherches exhaustives sur diverses questions juridiques. Il sait gérer de front plusieurs affaires et travailler de façon efficace et disciplinée. Il présente des exposés juridiques complexes et a un talent pour la plaidoirie. Il fait preuve de discrétion et de sûreté de jugement dans l'application des connaissances en droit à des questions juridiques sensibles ou délicates. Il a une excellente aptitude à la négociation et une capacité de persuasion, il tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise.

- **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution ; il sollicite les apports en appréciant à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun ; il se montre disposé à apprendre des autres. Il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier. Il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec ses opinions ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.
 - **Planification et organisation** — Il définit clairement des objectifs compatibles avec les stratégies convenues ; il hiérarchise les activités et les tâches urgentes et adapte les priorités en fonction des besoins. Il prévoit suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; il tient compte des risques et des imprévus dans la planification ; il suit l'exécution des projets et les modifie s'il y a lieu ; il tire le meilleur parti du temps dont il dispose.
-

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'ENCADREMENT

- Qualités de dirigeant — Le titulaire du poste sert de modèle à son entourage ; il arme chacun des membres de son équipe des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs visés ; il s'emploie avec dynamisme à mettre au point les stratégies opérationnelles requises ; il établit et entretient des relations très diverses afin de comprendre les besoins et de s'assurer des appuis ; il anticipe les conflits et s'efforce de les résoudre à l'amiable ; il s'investit dans le changement et le progrès ; il ne se cantonne pas dans le statu quo ; il a le courage de prendre des décisions impopulaires.
- Il conduit l'action et intègre les enjeux d'égalité des sexes et s'assure que les femmes et les hommes du service participent sur un pied d'égalité à tous les aspects du travail.
- Sûreté de jugement/aptitude à décider — Le titulaire du poste dégage les principaux éléments des situations complexes et va droit au cœur du problème ; il recueille toute l'information nécessaire avant de prendre une décision ; il réfléchit aux conséquences, positives et négatives, que peuvent avoir les décisions avant de les prendre ; il ne prend de décisions qu'après en avoir mesuré les conséquences pour autrui et pour l'institution ; il ne propose de lignes d'action ou ne formule de recommandations qu'en toute connaissance de cause ; il vérifie les hypothèses en les confrontant aux faits. Il s'assure que les mesures envisagées répondent aux besoins exprimés ou implicites ; il sait prendre des décisions douloureuses quand les circonstances l'exigent.

QUALIFICATIONS

Formation :

Diplôme universitaire supérieur en droit. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

Expérience professionnelle

Au moins sept (7) années d'expérience professionnelle dans le domaine juridique, assortie d'une progression des responsabilités, notamment en droit pénal, en droit pénal international ou en droit international humanitaire. Une expérience de la plaidoirie est exigée. Une expérience de travail préalable au TPIY, au TPIR ou dans une cour ou un tribunal pénal international est très souhaitable.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, une maîtrise parfaite de l'anglais à l'oral et à l'écrit est indispensable ; la connaissance pratique du français est souhaitable.

Méthode d'évaluation

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique qui sera suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque spéciale :

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. ***Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.** Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Gratuité

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
